

□ Informations additionnelles sur les dépenses de portefeuilles

■ Fonds général

Le fonds général comprend les dépenses des ministères et des organismes budgétaires. Leur budget est constitué essentiellement de crédits autorisés par l'Assemblée nationale.

Dépenses de programmes

(en millions de dollars)

	2020-2021
Dépenses de programmes	96 341

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

■ Fonds spéciaux

Les fonds spéciaux, qui sont des entités instituées en vertu de lois, financent certaines activités au sein des ministères et des organismes du gouvernement.

Les activités des fonds spéciaux sont financées principalement par des revenus de taxes, des droits et permis ainsi que des transferts provenant des dépenses de programmes.

Dépenses des fonds spéciaux

(en millions de dollars)

	2020-2021
Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT)	4 411
Fonds des services de garde éducatifs à l'enfance	2 728
Fonds de développement du marché du travail	1 310
Fonds relatif à l'administration fiscale	1 234
Fonds du développement économique	1 077
Fonds vert ⁽¹⁾	890
Fonds des services de police	706
Fonds des ressources naturelles – Volet aménagement durable du territoire forestier	612
Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux	359
Fonds régions et ruralité	260
Fonds de partenariat touristique	220
Autres fonds et ajustements de consolidation ⁽²⁾	2 881
TOTAL	16 688

Note : Les dépenses excluent le service de la dette.

(1) Le projet de loi n° 44 prévoit que le Fonds vert deviendra le Fonds d'électrification et de changements climatiques.

(2) Ces montants incluent l'élimination des opérations réciproques entre les fonds spéciaux.

■ Organismes autres que budgétaires

Les organismes autres que budgétaires ont été créés afin d'offrir des services particuliers à la population.

Les activités des organismes autres que budgétaires sont financées principalement par des transferts provenant des dépenses de programmes ainsi que par la vente de biens et services.

Dépenses des organismes autres que budgétaires

(en millions de dollars)

	2020-2021
Régie de l'assurance maladie du Québec	13 286
Agence du revenu du Québec	1 278
Société d'habitation du Québec	1 194
Société québécoise des infrastructures	921
Société de financement des infrastructures locales du Québec	734
La Financière agricole du Québec	516
Héma-Québec	479
Société de l'assurance automobile du Québec	280
Autres organismes et ajustements de consolidation ⁽¹⁾	3 006
TOTAL	21 693

Notes : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.
Les dépenses excluent le service de la dette.

(1) Ces montants incluent l'élimination des opérations réciproques entre organismes autres que budgétaires.

■ Organismes du réseau de la santé et des services sociaux

Les organismes du réseau de la santé et des services sociaux incluent les centres intégrés de santé et de services sociaux ainsi que les autres établissements publics et instances régionales. Ces organismes offrent à la population des services de santé généraux et spécialisés.

Les activités du réseau de la santé et des services sociaux sont financées principalement par des transferts provenant des dépenses de programmes, auxquels s'ajoute notamment la vente de biens et services, tels que la contribution des adultes hébergés en CHSLD ou les revenus liés aux stationnements.

Dépenses des organismes du réseau de la santé et des services sociaux (en millions de dollars)

	2020-2021
Organismes du réseau de la santé et des services sociaux	34 704
<i>Variation en %</i>	19,9

Note : Les dépenses excluent le service de la dette.

■ Organismes des réseaux de l'éducation

Les organismes des réseaux de l'éducation comprennent les centres de services scolaires¹, les cégeps ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes. Ces organismes offrent des services d'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire.

Les activités des réseaux de l'éducation sont financées principalement par des transferts provenant des dépenses de programmes, auxquels s'ajoutent notamment l'impôt foncier scolaire et les droits de scolarité.

Dépenses des organismes des réseaux de l'éducation (en millions de dollars)

	2020-2021
Centres de services scolaires	15 119
Cégeps	2 891
Université du Québec et ses constituantes	1 693
TOTAL	19 703
<i>Variation en %</i>	7,5

Note : Les dépenses excluent le service de la dette.

¹ Pour simplifier la présentation, les centres de services scolaires comprennent ici les commissions scolaires anglophones et celles à statut particulier ainsi que le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal.

■ Dépenses financées par le régime fiscal

Les dépenses financées par le régime fiscal comprennent les crédits d'impôt remboursables accordés dans les régimes d'imposition des particuliers et des sociétés ainsi que les dépenses liées aux créances douteuses.

Les crédits d'impôt remboursables constituent des transferts effectués par l'entremise du régime fiscal et sont, à ce titre, reclassés et présentés dans les dépenses du gouvernement.

Dépenses financées par le régime fiscal

(en millions de dollars)

	2020-2021
Dépenses financées par le régime fiscal	8 004
<i>Variation en %</i>	<i>4,4</i>